



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Public Works and Government Services Canada
ATB Place North Tower
10025 Jasper Avenue
Edmonton
Alberta
T5J 1S6
Bid Fax: (780) 497-3510

SOLICITATION AMENDMENT
MODIFICATION DE L'INVITATION

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Solicitation remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'invitation demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

See attached Addendum No. 01a to correct reference errors(English only)

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Public Works and Government Services Canada
Northern Contaminated Site Program
ATB Place North Tower
10025 Jasper Avenue
Edmonton
Alberta
T5J 1S6

Title - Sujet CAM E Site Supervision	
Solicitation No. - N° de l'invitation EW699-162239/A	Amendment No. - N° modif. 006
Client Reference No. - N° de référence du client AANDC EW699-162239	Date 2016-04-27
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$NCS-013-10727	
File No. - N° de dossier NCS-5-38320 (013)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2016-05-09	
Time Zone Fuseau horaire Mountain Daylight Saving Time MDT	
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Wiebe, Amanda	Buyer Id - Id de l'acheteur ncs013
Telephone No. - N° de téléphone (204) 510-9736 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction:	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Delivery Required - Livraison exigée	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

Note: La Modification No. 05 visait à corriger une erreur dans la version anglaise seulement.

La modification n° 06 vise à modifier l'appel d'offres EW699-162239 afin de répondre à la question suivante posée par des intervenants de l'industrie reçues lors de la conférence des soumissionnaires du 21 avril 2016:

Questions et Réponse :

Question 1: Page 11, section 1.2 Travaux supplémentaires potentiels, colonne gauche du tableau. La rubrique est Expérience des personnes proposées et le responsable principal/directeur et le professionnel principal/gestionnaire de projet sont indiqués, mais les critères 1) et 2) ci-dessous concernent davantage l'expérience institutionnelle.

- a) Pouvez-vous préciser si vous voulez une expérience individuelle ou une expérience institutionnelle ou les deux concernant les services supplémentaires?
- b) Êtes-vous à la recherche de l'expérience d'un responsable principal/directeur et d'un professionnel principal/gestionnaire de projet pour chaque service supplémentaire potentiel indiqué, ou êtes-vous à la recherche de l'expérience de l'ensemble du responsable principal/directeur et du professionnel principal/gestionnaire de projet pour chacun de ces services?

Réponse 1 : Voir le tableau d'évaluation mis à jour

Question 2 : Page 13, Section 2.2 Résumé du projet, est-ce que Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) envisagera de remplacer l'exigence de fournir des lettres de référence de client par les coordonnées d'un contact chez le client pour chaque projet?

Réponse 2 : Non, cela reste une exigence de l'évaluation

Question 3 : Concernant les critères d'évaluation de l'offre technique, section 1.0. Pouvez-vous donner des éclaircissements sur la façon dont vous vous voudriez que nous traitions les tâches visées à 1.1. Il y a de la confusion quant à savoir si TPSGC veut que nous fournissions les connaissances, la méthodologie, la solution des difficultés logistiques et autres des experts-conseils du point de vue de l'entrepreneur, ou du point de vue du RD.

Réponse 3 : Voir le tableau d'évaluation mis à jour

Question 4 : TPSGC va-t-il repousser la date de clôture de la demande de soumissions?

Réponse 4 : Non

Question 5 : Qui est l'ingénieur au dossier pour ces travaux?

Réponse 5 : Stantec

Question 6 : Est-ce que Stantec sera à contrat pendant l'exécution des travaux?

Réponse 6 : Il n'est pas prévu que Stantec (ingénieur au dossier) soit sur place pendant les activités de remise en état

Question 7 : Quels sont les pouvoirs du RD sur place quant à la modification des moyens et méthodes et aux prises de décision sur le chantier?

Réponse 7 : Le RD a les pleins pouvoirs pour mettre en œuvre les changements requis une fois approuvés par l'État par écrit concernant les conditions du site. Le RD quantifiera et consignera tous les écarts sur place susceptibles de résulter de modifications de conception et fera à l'État

au plus vite. L'État effectuera les changements de conception requis avec l'ingénieur au dossier (Stantec) et fournira les données à jour et le concept approuvé au RD/entrepreneur pour mise en œuvre sur place.

Question 8 : Veuillez confirmer que la base nolisée de l'entrepreneur est à Kugaaruk (Nunavut) et que le personnel du RD sera transporté de Kugaaruk jusqu'au site.

Réponse 8 : Confirmé. L'expert-conseil est responsable du transport et de tous les frais liés jusqu'à Kugaaruk.

Question 9 : 1.2 TSP Clarification – Veuillez préciser les différences entre la gestion de projet, la gestion et la supervision du site. Faut-il des références de client dans chaque cas?

Réponse 9 : Les critères d'évaluation TSP ont été supprimés

Question 10 : Est-ce la responsabilité du RD de déposer une demande de permis d'utilisation d'eau et d'utilisation du terrain?

Réponse 10 : L'expert-conseil n'a pas la responsabilité de déposer des demandes de permis d'utilisation du terrain et d'utilisation d'eau. L'expert-conseil est responsable de la supervision, de l'établissement des rapports et de la confirmation que l'entrepreneur répond aux exigences en matière de licence et de permis.

Question 11 : TPSGC pourrait-il clarifier les références à la gestion, à la gestion de projet et à la supervision sur place? Il y a des différences dans la façon dont l'expert-conseil gérerait son contrat entre lui-même et TPSGC, la façon dont il gérerait son équipe dans le contexte des travaux demandés, et aussi dans la supervision du site et la gestion de l'entrepreneur et les activités et rôles du RD.

Réponse 11 : Voir le tableau d'évaluation mis à jour

2. Voir les pages 29 à 53 d'ANNEXE « D » – Évaluation par critères (« critères techniques », « critères de gestion » et « critères d'avantages pour les Inuits »)

SUPPRIMER :

ENTIÈREMENT

AJOUTER:

ANNEXE « D » – Évaluation par critères (« critères techniques », « critères de gestion » et « critères d'avantages pour les Inuits »)

Remarque : Des changements ont été apportés à la section 1.1 Supervision du contrat de construction, et la section 1.2 Travaux supplémentaires potentiels a été supprimée

1.0 -Évaluation de l'offre technique et de la gestion - Critères cotés			
Les soumissionnaires seront évalués quant à leur compréhension de la portée des travaux, comme précisé dans la section 5 de l'EDT, et sur la manière dont les travaux seront réalisés pour le projet CAM-E. On encourage les soumissionnaires à consulter les spécifications des travaux d'assainissement pour obtenir davantage renseignements précis sur le projet.			
N.B. , Comme indiqué sous la Section 3.1 du RFP, la Partie 3, l'Offre Technique« La soumission technique devrait traiter clairement et de manière suffisamment approfondie des points faisant l'objet des critères d'évaluation en fonction desquels la soumission sera évaluée. Il ne suffit pas de simplement répéter l'énoncé présenté dans la demande de soumission. »			
Tâche	Critère	Nombre total de points disponible	Facteur de pondération
1.1 Supervision du contrat de construction (consulter la section 5 de l'EDT)			
1.1.1 Mobilisation et démobilisation	1. L'expert-conseil a décrit sa connaissance des tâches requises de l'entrepreneur 2. L'expert-conseil a clairement décrit sa méthodologie de supervision, d'établissement des rapports et de confirmation de la tâche requise de l'entrepreneur 3. L'expert-conseil a indiqué les problèmes potentiels et les mesures d'atténuation liés à la supervision, à l'établissement des rapports et à la confirmation des tâches attendues de l'entrepreneur	10	1.5

<p>1.1.2 Construction, exploitation et fermeture d'un site d'enfouissement (déchets non dangereux et palier II)</p>	<p>1. L'expert-conseil a décrit sa connaissance des tâches requises de l'entrepreneur</p> <p>2. L'expert-conseil a clairement décrit sa méthodologie de supervision, d'établissement des rapports et de confirmation de la tâche requise de l'entrepreneur</p> <p>3. L'expert-conseil a indiqué les problèmes potentiels et les mesures d'atténuation liés à la supervision, à l'établissement des rapports et à la confirmation des tâches attendues de l'entrepreneur</p>	<p>10</p>	<p>1.5</p>
<p>1.1.3 Démolition de bâtiments</p>	<p>1. L'expert-conseil a décrit sa connaissance des tâches requises de l'entrepreneur</p> <p>2. L'expert-conseil a clairement décrit sa méthodologie de supervision, d'établissement des rapports et de confirmation de la tâche requise de l'entrepreneur</p> <p>3. L'expert-conseil a indiqué les problèmes potentiels et les mesures d'atténuation liés à la supervision, à l'établissement des rapports et à la confirmation des tâches attendues de l'entrepreneur</p>	<p>10</p>	<p>1.5</p>
<p>1.1.4 Assainissement de réservoirs et de barils</p>	<p>1. L'expert-conseil a décrit sa connaissance des tâches requises de l'entrepreneur</p> <p>2. L'expert-conseil a clairement décrit sa méthodologie de supervision, d'établissement des rapports et de confirmation de la tâche requise de l'entrepreneur</p> <p>3. L'expert-conseil a indiqué les problèmes potentiels et les mesures d'atténuation liés à la supervision, à l'établissement des rapports et à la confirmation des tâches attendues de l'entrepreneur</p>	<p>10</p>	<p>1.5</p>
<p>1.1.5 Assainissement des sols contaminés</p>	<p>1. L'expert-conseil a décrit sa connaissance des tâches requises de l'entrepreneur</p> <p>2. L'expert-conseil a clairement décrit sa méthodologie de supervision, d'établissement des rapports et de confirmation de la tâche requise de l'entrepreneur</p> <p>3. L'expert-conseil a indiqué les problèmes potentiels et les mesures d'atténuation liés à la supervision, à l'établissement des rapports et à la confirmation des tâches attendues de l'entrepreneur</p>	<p>10</p>	<p>1.5</p>

<p>1.1.6 Réduction et aliénation des déchets dangereux</p>	<p>1. L'expert-conseil a décrit sa connaissance des tâches requises de l'entrepreneur</p> <p>2. L'expert-conseil a clairement décrit sa méthodologie de supervision, d'établissement des rapports et de confirmation de la tâche requise de l'entrepreneur</p> <p>3. L'expert-conseil a indiqué les problèmes potentiels et les mesures d'atténuation liés à la supervision, à l'établissement des rapports et à la confirmation des tâches attendues de l'entrepreneur</p>	<p>10</p>	<p>1.5</p>
<p>1.1.7 Aménagement et fermeture des sources d'emprunt</p>	<p>1. L'expert-conseil a décrit sa connaissance des tâches requises de l'entrepreneur</p> <p>2. L'expert-conseil a clairement décrit sa méthodologie de supervision, d'établissement des rapports et de confirmation de la tâche requise de l'entrepreneur</p> <p>3. L'expert-conseil a indiqué les problèmes potentiels et les mesures d'atténuation liés à la supervision, à l'établissement des rapports et à la confirmation des tâches attendues de l'entrepreneur</p>	<p>10</p>	<p>1.5</p>
<p>1.1.8 Santé et sécurité</p>	<p>1. L'expert-conseil a décrit sa connaissance des tâches requises de l'entrepreneur</p> <p>2. L'expert-conseil a clairement décrit sa méthodologie de supervision, d'établissement des rapports et de confirmation de la tâche requise de l'entrepreneur</p> <p>3. L'expert-conseil a indiqué les problèmes potentiels et les mesures d'atténuation liés à la supervision, à l'établissement des rapports et à la confirmation des tâches attendues de l'entrepreneur</p>	<p>10</p>	<p>1.5</p>
<p>1.1.9 Assurance de la qualité</p>	<p>1. L'expert-conseil a décrit sa connaissance des tâches requises de l'entrepreneur</p> <p>2. L'expert-conseil a clairement décrit sa méthodologie de supervision, d'établissement des rapports et de confirmation de la tâche requise de l'entrepreneur</p> <p>3. L'expert-conseil a indiqué les problèmes potentiels et les mesures d'atténuation liés à la supervision, à l'établissement des rapports et à la confirmation des tâches attendues de l'entrepreneur</p>	<p>10</p>	<p>1.5</p>
<p>1.1.10 Établissement de rapports sur place ou à distance</p>	<p>1. L'expert-conseil a décrit sa connaissance des tâches requises de l'entrepreneur</p> <p>2. L'expert-conseil a clairement décrit sa méthodologie de supervision, d'établissement des rapports et de confirmation de la tâche requise de l'entrepreneur</p> <p>3. L'expert-conseil a indiqué les problèmes potentiels et les mesures d'atténuation liés à la supervision, à l'établissement des rapports et à la confirmation des tâches</p>	<p>10</p>	<p>1.5</p>

1.1.11 Suivi et vérification du calendrier et des coûts	<p>1. L'expert-conseil a décrit sa connaissance des tâches requises de l'entrepreneur</p> <p>2. L'expert-conseil a clairement décrit sa méthodologie de supervision, d'établissement des rapports et de confirmation de la tâche requise de l'entrepreneur</p> <p>3. L'expert-conseil a indiqué les problèmes potentiels et les mesures d'atténuation liés à la supervision, à l'établissement des rapports et à la confirmation des tâches attendues de l'entrepreneur</p>	10	3
Nombre total de points disponibles pour la supervision du contrat de construction		180 Note de passage : 50 % ou 90 points	
1.2 Clarté, concision et exhaustivité			
1.3.1 La proposition est bien organisée, répond aux exigences de toutes les parties de la DDP et est bien rédigée.		10	0.5
2.0 Gestion – Point Rated			
2.1 Qualifications et expérience de l'entreprise, de la coentreprise ou du consortium			
<p>Décrire les qualifications de l'entreprise, de la coentreprise ou du consortium du soumissionnaire et fournir des renseignements généraux permettant d'établir l'expérience par rapport à des activités d'envergure semblables dans des emplacements situés dans des régions éloignées du Nord. Veuillez inclure les éléments suivants :</p> <p>1) L'expérience globale pertinente et récente (dans les sept dernières années) de l'entreprise dans la prestation de services d'Expert-conseil principal services pour des projets d'assaisonnement, comme décrit dans l'EDT.</p> <p>2) La durée et l'étendue de l'expérience pertinente et précise de l'entreprise dans la réalisation de tâches d'Expert-conseil principal, y compris les tâches connexes : - expérience du travail avec les Inuits.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Expérience de travail avec différentes administrations. • Expérience du travail dans des emplacements nordiques éloignés. • Expérience de travail dans des emplacements nordiques nord du 60° parallèle. <p>3) La méthode pour aborder les activités de gestion de projet associées au contrat d'Expert-conseil principal services, y compris notamment la gestion des calendriers, des budgets, de la portée, des ressources et du contrôle de la qualité.</p>		10	1.5

2.2 Sommaire des projets et références de clients		
<p>Présenter des preuves de trois (3) projets semblables d'assainissement menés à bien, où des services d'experts-conseils principal similaires à ceux requis dans le présent EDT ont été fournis. Définir clairement l'équipe de projet, le rôle de ses membres, les objectifs du projet, la portée des services, le budget, la date d'achèvement et les produits à livrer. Identifier clairement les membres clés de l'équipe de projet proposée dans le cadre des projets cités en référence.</p> <p>En outre, fournir des lettres de recommandation pour chacun des projets décrits, signés et datés par le client.</p> <p>*Il est à noter qu'on pourrait communiquer avec tous les clients cités en référence afin de confirmer les renseignements qui figurent dans la proposition.</p>	10	1.5
2.3 Qualifications des ressources principales		
<p><i>Le soumissionnaire a fourni des curriculum vitae (deux pages maximum) pour les postes suivants. Les curriculum vitae doivent indiquer l'expérience dans le cadre de projets similaires, de l'expérience du travail dans des milieux nordiques éloignés et de l'expérience dans le rôle proposé.</i></p>		
<p>2.3.1 Gestionnaire de projet Expérience manifeste de la gestion des services d'experts-conseils précisés dans la présente EDT dans le cadre de projets d'assainissement, réalisés à une échelle comparable à celle du projet proposé et d'une envergure semblable. Préciser l'expérience relative au contrôle des finances et des calendriers, et de la liaison avec le client.</p>	10	1.5
<p>2.3.2 Gestionnaire de projet remplaçant Expérience manifeste de la gestion des services d'experts-conseils précisés dans la présente EDT dans le cadre de projets d'assainissement, réalisés à une échelle comparable à celle du projet proposé et d'une envergure semblable. - Préciser l'expérience relative au contrôle des finances et des calendriers, et de la liaison avec le client.</p>	10	0.5
<p>2.3.3 Ingénieur résident Identifier l'ingénieur résident ayant de l'expérience récente (dans les 10 dernières années) et pertinente (sites nordiques, au nord du 60° parallèle).</p>	10	1.5
<p>2.3.4 Ingénieur résident - changement de quart de travail Identifier l'ingénieur résident ayant de l'expérience récente (dans les 10 dernières années) et pertinente (sites nordiques, au nord du 60° parallèle).</p>	10	1.5
2.3 Organigramme		
<p>Soumettre un organigramme détaillé de l'équipe du projet, précisant le responsable du projet de TPSGC, le gestionnaire de projet de l'expert-conseil, l'ingénieur résident, le personnel de l'expert-conseil et les sous-traitants et les relations entre toutes ces personnes et l'intégration des diverses composantes.</p>	10	1

3.0 CRITÈRES D'AVANTAGES POUR LES INUITS – CRITÈRES COTÉS										
Les exigences de l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut (ARTN) s'appliquent à ce marché. Canada se réserve le droit de vérifier la validité de l'ensemble des déclarations/garanties.										
3.1 La soumission présente des entreprises/sous-traitants qui ont des sièges sociaux, des bureaux administratifs avec personnel ou d'autres installations dans la région visée par l'entente pour le Nunavut.	5	1								
3.2 Formation: Le soumissionnaire sera évalué d'après son engagement à fournir des programmes de formation sur le tas et d'apprentissage pour les Inuits originaires de la région visée par le contrat, sans coût supplémentaire, dans le cadre du projet. La formation et l'apprentissage sont réputés fournis lorsque les bénéficiaires ont acquis des qualifications professionnelles pouvant faire l'objet d'une attestation. La chose est normalement établie au moyen d'un processus d'attestation indépendant par une tierce partie.	15	1								
<p>3.3 Main-d'oeuvre inuite: Le soumissionnaire a clairement garanti son intention de recourir à des employés d'origine Inuite pour effectuer les travaux. Les pourcentages indiqués ci-dessous se rapportent directement aux heures travaillées sur le chantier et combinent celles du personnel de l'entrepreneur principal et de celui des sous-traitants, s'il y a lieu. Les pourcentages devraient être appuyés par une liste précise des postes qui pourraient être ou qui seront pourvus par des Inuits. Le nombre d'employés d'origine inuite sera confirmé durant les activités de remise en état d'après la documentation fournie par l'entrepreneur.</p> <table border="0"> <tr> <td>De 0 % à 25 % du nombre total d'heures de travail</td> <td>De 0 à 5 points</td> </tr> <tr> <td>De 26 % à 50 % du nombre total d'heures de travail</td> <td>De 6 à 10 points</td> </tr> <tr> <td>De 51 % à 75 % du nombre total d'heures de travail</td> <td>De 11 à 15 points</td> </tr> <tr> <td>De 76 % à 100 % du nombre total d'heures de travail</td> <td>De 16 à 20 points</td> </tr> </table> <p><u>Garantie des possibilités pour les employés inuits</u></p> <p><i>Les soumissionnaires doivent remplir cette section si une garantie a été fournie.</i></p> <p>Nombre total estimatif d'heures-personnes pour le présent projet : _____ (A)</p> <p>Nombre total estimatif d'heures travaillées par des Inuits pour le présent projet: _____ (B)</p> <p>A/B = _____ %</p> <p>***Des amendes et des primes d'encouragement seront appliquées à ce critère.</p>	De 0 % à 25 % du nombre total d'heures de travail	De 0 à 5 points	De 26 % à 50 % du nombre total d'heures de travail	De 6 à 10 points	De 51 % à 75 % du nombre total d'heures de travail	De 11 à 15 points	De 76 % à 100 % du nombre total d'heures de travail	De 16 à 20 points	20	1
De 0 % à 25 % du nombre total d'heures de travail	De 0 à 5 points									
De 26 % à 50 % du nombre total d'heures de travail	De 6 à 10 points									
De 51 % à 75 % du nombre total d'heures de travail	De 11 à 15 points									
De 76 % à 100 % du nombre total d'heures de travail	De 16 à 20 points									

<p>3.4 Sous-Traitants / Fournisseurs: Le soumissionnaire a clairement garanti son intention de se procurer auprès de sous - traitants Inuits des services ou des fournitures dans la région visée par le contrat. Les fourchettes sont fondées sur les dépenses applicables au matériel, aux fournitures ou aux services en tant que pourcentage du coût estimatif total du marché de remise en état, et non du nombre d'entreprises utilisées.</p> <table data-bbox="191 485 1003 632"> <tr> <td>De 0 % à 25 % du coût total</td> <td>De 0 à 5 points</td> </tr> <tr> <td>De 26 % à 50 % du coût total</td> <td>De 6 à 10 points</td> </tr> <tr> <td>De 51 % à 75 % du coût total</td> <td>De 11 à 15 points</td> </tr> <tr> <td>De 76 % à 100 % du coût total</td> <td>De 16 à 20 points</td> </tr> </table> <p>Remarque : Si l'entrepreneur principal est une entreprise inuite, la valeur totale, en dollars, des contrats attribués à des Inuits doit également couvrir la part du contrat prévoyant les travaux de remise en état des lieux de l'entrepreneur.</p> <p><u>Garantie de sous-traitance inuit/frais de fournisseurs :</u> Les soumissionnaires doivent remplir cette section si une garantie a été fournie.</p> <p>Dépenses totales approximatives pour les fournitures, les matériaux, l'équipement, les services d'entreprises inuites pour ce projet : _____(A)</p> <p>Dépenses totales approximatives pour les fournitures, les matériaux, l'équipement, les services pour ce projet : _____(B)</p> <p>A/B = _____ %</p> <p>***Des amendes et des primes d'encouragement seront appliquées à ce critère.</p>	De 0 % à 25 % du coût total	De 0 à 5 points	De 26 % à 50 % du coût total	De 6 à 10 points	De 51 % à 75 % du coût total	De 11 à 15 points	De 76 % à 100 % du coût total	De 16 à 20 points	<p>20</p>	<p>1</p>
De 0 % à 25 % du coût total	De 0 à 5 points									
De 26 % à 50 % du coût total	De 6 à 10 points									
De 51 % à 75 % du coût total	De 11 à 15 points									
De 76 % à 100 % du coût total	De 16 à 20 points									

SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

Critères d'évaluation techniques et de gestion (1 et 2)

1. Critères techniques cotés			
Critère	Facteur de pondération	Cote	Facteur de pondération
1.1 Supervision du contrat de construction			
1.1.1 Mobilisation et démobilisation	1.5	0-10	0-15
1.1.2 Construction, exploitation et fermeture d'un site d'enfouissement (déchets non dangereux et palier II)	1.5	0-10	0-15
1.1.3 Démolition de bâtiment	1.5	0-10	0-15
1.1.4 Assainissement de réservoirs et de barils	1.5	0-10	0-15
1.1.5 Assainissement des sols contaminés	1.5	0-10	0-15
1.1.6 Réduction et aliénation des déchets dangereux	1.5	0-10	0-15
1.1.7 Aménagement et fermeture des sources d'emprunt	1.5	0-10	0-15
1.1.8 Santé et sécurité	1.5	0-10	0-15
1.1.9 Assurance de la qualité	1.5	0-10	0-15
1.1.10 Établissement de rapports sur place ou à distance	1.5	0-10	0-15
1.1.11 Suivi et vérification du calendrier et des coûts	3	0-10	0-30
Nombre total de points disponibles dans la section 1.1 : <u>Note de passage minimal pour la section 1.1 : 50 % ou 90 points</u>			180
1.2 Clarté, concision et exhaustivité			
1.2.1 La proposition est bien organisée, répond aux exigences de toutes les parties de la DDP et est bien rédigée.	.05	0-10	0-5
Nombre total de points disponibles dans le cadre de l'évaluation de la proposition technique			185
2. Gestion – critère cotés			
2.1 Qualifications et expérience de l'entreprise, de la coentreprise ou du consortium	1.5	0-10	0-15
2.2 Sommaire des projets et références de clients	1.5	0-10	0-15
2.3 Qualifications des principaux intervenants			

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW699-162239/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
AANDC EW699-162239

Amd. No. - N° de la modif.
Amd 006
File No. - N° du dossier
NCS-5-38320

Buyer ID - Id de l'acheteur
ncs013
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

2.3.1 Gestionnaire de projet	1.5	0-10	0-15
2.3.2 Gestion de projet remplaçant	.05	0-10	0-5
2.3.2 Ingénieur résident	1.5	0-10	0-15
2.3.4 Ingénieur résident - changement de quart de travail	1.5	0-10	0-15
2.3.5 Organigramme	1	0-10	0-10
Nombre total de points disponibles dans le cadre de l'évaluation de la proposition de gestion :			90
Nombre minimal de points acceptable : propositions technique et de gestion : note de passage de 70 % ou 192,5 points)			275

Pour passer à l'étape suivante du processus d'évaluation, les soumissionnaires doivent obtenir la note de passage indiquée à la section 1.1 et une note globale de 192,5 points (70 %) des 275 points disponibles, comme précisé dans les sections 1 et 2 ci-dessus. Les propositions qui ne reçoivent pas les notes de passage indiquées seront écartées sans autre examen.

Plan d'avantages pour les Inuits (3)

Les points attribués aux soumissionnaires pour le plan d'avantages pour les Inuits qu'ils ont fourni seront ajoutés à la note technique globale de ces soumissionnaires. Les points ainsi attribués ne seront pas utilisés pour calculer la note technique minimale des soumissionnaires au titre des points 1 et 2 ci-dessus.

3. Plan d'avantages pour les Inuits	
Critère	Cote
3.1 Bureaux	0-5
3.2 Formation	0-15
3.3 Main-d'œuvre inuite	0-20
3.4 Sous-Traitants / Fournisseurs	0-20
Cote pour le critère des avantages pour les Inuits (pas de note de passage minimale)	0-60

Nombre de points disponibles - cote technique

Cote	Fourchette possible
Cote technique (1 et 2)	0-275
Cote pour le plan d'avantages pour les Inuits (3)	0-60
Nombre total de points possible pour la proposition technique	335

Grille d'évaluation générique (à utiliser seulement pour l'évaluation des propositions techniques et des propositions de gestion des soumissionnaires)

Les membres du Comité d'évaluation de TPSGC évalueront les points forts et faiblesses de la soumission selon les critères d'évaluation et attribueront une cote de 0, 2, 4, 6, 8 ou 10 points pour chaque critère d'évaluation selon le tableau générique d'évaluation qui suit. Lors de l'évaluation des propositions, le Comité d'évaluation de TPSGC pourrait attribuer une cote d'évaluation de nombre impair après qu'un consensus a été atteint.

	INADÉQUAT	FAIBLE	ADÉQUAT	PLEINEMENT SATISFAISANT	SOLIDE
0 point	2 points	4 points	6 points	8 points	10 points
N'a pas fourni de renseignements pouvant être évalués	Ne comprend pas du tout ou comprend mal les exigences	Connaît jusqu'à un certain point les exigences mais ne comprend pas suffisamment certains aspects des exigences	Démontre une bonne compréhension des exigences	Démontre une très bonne compréhension des exigences	Démontre une excellente compréhension des exigences
	Faiblesse ne peut être corrigée	De façon générale, il est peu probable que les faiblesses puissent être corrigées	Faiblesses peuvent être corrigées	Aucune faiblesse significative	Aucune faiblesse apparente

	Le proposant ne possède pas les qualifications et l'expérience	Le proposant manque de qualifications et d'expérience	Le proposant possède un niveau de qualifications et d'expérience acceptable	Le proposant possède les qualifications et l'expérience	Le proposant est hautement qualifié et expérimenté
	Peu probable que l'équipe proposée soit en mesure de répondre aux besoins	Équipe ne compte pas tous les éléments ou expérience globale faible	Équipe compte presque tous les éléments et satisfera probablement aux exigences	Équipe compte tous les éléments - certains membres ont travaillé ensemble	Équipe solide - les membres ont travaillé efficacement ensemble à des projets similaires
	Projets antérieurs non connexes aux exigences du présent besoin	Généralement les projets antérieurs ne sont pas connexes aux exigences du présent besoin	Projets antérieurs généralement connexes aux exigences du présent besoin	Projets antérieurs directement connexes aux exigences du présent besoin	Principal responsable de projets antérieurs directement connexes aux exigences du présent besoin
	Extrêmement faible; ne pourra pas satisfaire aux exigences de rendement	Peu de possibilité de satisfaire aux exigences de rendement	Capacité acceptable; devrait obtenir des résultats adéquats	Capacité satisfaisante - devrait obtenir des résultats efficaces	Capacité supérieure; devrait obtenir des résultats très efficaces

Solicitation No. - N° de l'invitation
EW699-162239/A
Client Ref. No. - N° de réf. du client
AANDC EW699-162239

Amd. No. - N° de la modif.
Amd 006
File No. - N° du dossier
NCS-5-38320

Buyer ID - Id de l'acheteur
ncs013
CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME

SÉLECTION DE L'ENTREPRENEUR : GRILLE DE NOTATION TECHNIQUE ET FINANCIÈRE

Sélection de l'entrepreneur – meilleure valeur établie = mérite + coût		
Mérite : Nombre total de points obtenus pour tous les aspects/nombre total de points possible X 60 %	___ sur 60	
Coût : Prix de la plus basse proposition financière totale évaluée/Prix de la proposition financière totale évaluée de l'entrepreneur X 40 %	___ sur 40	
Note totale pour la « meilleure valeur » établie	___ sur 100	

Points pour la cote technique globale (Mérite)	335
1) Critères techniques	185
2) Critères de gestion	90
3) Critères d'avantages pour les Inuits	60

TOUTES LES AUTRES MODALITÉS DEMEURENT INCHANGÉES.